

# La Planche



## NOUVEAUX ARRIVANTS

7

7 ➔ Réunion publique PLU

8 ➔ Broyage des végétaux







# sommaire

■ Édito .....	3
■ Conseil municipal .....	4
■ Informations municipales .....	7
■ Environnement.....	9
■ Vie des associations .....	10
■ Vie sportive .....	12
■ Focus .....	13

## LA PLANCHE INFOS :

Publication mensuelle de la Mairie de La Planche  
Nombre d'exemplaires : 750  
Tél : 02.40.31.92.76 / Fax : 02.40.31.98.20  
E-mail : [mairie@laplanche.fr](mailto:mairie@laplanche.fr)

# Edito

Nous espérons que vous avez passé un bel été ! Le temps fut parfait pour cette période propice au farniente et profiter des proches et amis autour de barbecues et petits rafraîchissements !

Comme vous le savez, en juillet, la délibération de la justification de l'ouverture à Urbanisation de l'OAP 7 (derrière les Acacias) a été approuvée lors du dernier Conseil Municipal. Cette délibération importante va permettre à notre commune dès 2027 la commercialisation de terrains communaux et de petits locatifs (projets qui seront à affiner dans les mois à venir) pour un total de 60 futurs logements. Il est important que notre commune puisse ainsi continuer de proposer des terrains à des prix qui restent abordables pour nos jeunes Planchots et Planchottes qui souhaitent s'installer durablement dans notre commune.



Outre cette ouverture à urbanisation la modification du PLU qui en découle sera plus vaste. Pour permettre à chacun de connaître un peu mieux l'ensemble des modifications du PLU, nous proposons en cette rentrée de septembre, une réunion publique le mercredi 10 septembre à 20h00, salle La Passerelle. Dans un premier temps nous vous présenterons l'ensemble des modifications du PLU et dans un second temps nous répondrons à vos interrogations sur le sujet. Nous espérons vous voir nombreux soucieux à ce temps d'échanges important dans une collectivité.

Ce mois de septembre sera aussi riche en rencontres, en proposant le vendredi 19, toujours à la salle La Passerelle, à 19h00, d'accueillir les nouveaux arrivants qui se sont installés parmi nous depuis 2023. Nous espérons que l'ensemble des nouveaux arrivants répondra à notre invitation, où la collectivité sera entourée des différentes associations faisant la richesse de notre territoire.

En attendant, je souhaite bien évidemment une bonne rentrée aux équipes éducatives de nos deux écoles Publique et Privée, à l'ensemble des élèves avec une plus grande attention pour les premières rentrées des maternelles. Je n'oublie pas l'ensemble des agents municipaux, nos deux ATSEM de l'école publique et de l'équipe de Pascal et Virginie pour le restaurant scolaire, à qui je souhaite une belle rentrée scolaire 2025 !

**Séverine Joly-Piveteau**  
Maire

### ■ ENFANCE / JEUNESSE

#### ► CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC L'ASSOCIATION FAMILIALE RURALE

Madame le Maire rappelle que L'Association Famille Rurale bénéficie du soutien de la commune pour les activités qu'elle gère, Halte-garderie et Accueil Périscolaire. Une précédente convention avait été validée par le conseil municipal en concertation avec l'AFR et couvre toutes les modalités de partenariat avec l'AFR : l'utilisation des salles, le matériel, le financement et le volet pédagogique et éducatif. Mme le Maire précise qu'exceptionnellement la durée de la convention est réduite à quatre mois seulement du fait des relations actuellement complexes entretenues avec l'AFR. Pour autant, la municipalité espère que la situation évolue favorablement dans les mois à venir. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 18 voix POUR, décide d'autoriser Mme le Maire à signer avec l'AFR cette nouvelle convention d'objectifs et de financements valable du 1er septembre 2025 au 31 décembre 2025

### ■ MARCHES PUBLICS

#### ► MISE EN OEUVRE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES :

Madame le Maire rappelle que la commune travaille depuis plus de deux ans sur un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments du restaurant scolaire et les préaux de l'école publique. Des travaux de renforcement de charpente ont déjà été réalisés, et des subventions ont été sollicitées dans ce cadre. Le projet revient aujourd'hui à l'ordre du jour, après une période de mise en attente liée à d'autres priorités. Il convient désormais de lancer une consultation pour désigner un maître d'oeuvre chargé de la conception, de l'assistance à la passation du marché de travaux et du suivi de l'opération. En réponse à une question de M. Romain COUPRIE, Mme le Maire précise que l'électricité produite sera destinée à l'autoconsommation des bâtiments de l'école publique, du restaurant scolaire et de la Maison de l'enfance (MDE). À terme, cela pourrait également permettre l'installation de systèmes de rafraîchissement ou de climatisation, en lien avec l'évolution des conditions climatiques. Mme Laurence DOUCHEZ s'interroge sur la possibilité d'installer des accumulateurs pour stocker l'énergie produite. Madame le Maire indique que le projet initial et les subventions obtenues portaient uniquement sur de l'autoconsommation directe. Toutefois, la technologie ayant évolué, cette option pourrait être réévaluée et intégrée dans le projet lors des prochaines phases. M. Corentin BAUDRY rappelle qu'au lancement du projet, l'idée était aussi de pouvoir redistribuer l'énergie produite vers d'autres bâtiments communaux. Madame le Maire confirme que cette piste reste à explorer, bien que les consommations estivales des bâtiments communaux soient relativement faibles. Elle souligne néanmoins que le projet contribuera à réduire les factures d'électricité et à répondre aux exigences du décret tertiaire d'ici 2030, même si les objectifs fixés par ce décret semblent difficilement atteignables en l'état.

Le conseil municipal, par 18 voix POUR, autorise le lancement de la procédure de consultation

#### ► ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION DE L'ESPACE CULTUREL

Mme le Maire rappelle que, suite à la délibération du 3 avril 2025 ayant validé le lancement de la consultation, une procédure adaptée a été engagée pour désigner le maître d'oeuvre chargé de la conception du futur espace culturel communal. La commission MAPA, réunie le 23 juin 2025, a analysé les 15 candidatures reçues et a proposé de retenir l'agence Yakha'd Architecture, dont l'offre a été jugée la plus complète et économiquement avantageuse, pour un montant de 123 620 € HT, soit un niveau bien inférieur à l'estimation initiale des services (environ 210 000 € HT). Mme le Maire tient à remercier la Directrice Générale des Services pour la qualité du travail accompli dans la préparation du marché, la conduite de l'analyse des offres reçues et la présentation faite en commission. Mme le Maire précise que le choix du maître d'oeuvre marque une étape importante, mais que tout reste à concevoir : l'architecte connaît désormais les attentes de la commune, et devra proposer un projet cohérent avec les ambitions culturelles tout en respectant les contraintes budgétaires. Le suivi opérationnel sera confié à la commission bâtiment, avec toutefois un objectif d'informer régulièrement le conseil municipal sur les avancées du projet, à travers des points d'étape. Concernant les associations, elle indique qu'elles ne seront pas directement réintégrées dans la phase de conception, leurs besoins ayant été largement recensés. Une réunion de présentation du projet final sera cependant proposée, afin de recueillir leurs derniers retours éventuels. A la question de M. Romain COUPRIE sur la prise en compte des critères énergétiques, il est répondu que ceux-ci ont bien été intégrés à la procédure de consultation. M. Corentin BAUDRY souligne que, compte tenu de la réglementation actuelle, les architectes sont dans l'obligation de respecter l'ensemble des normes énergétiques récentes lors de la construction de bâtiments neufs.

Le conseil municipal adopte la proposition par 17 voix POUR et 1 abstention.

### ■ URBANISME

#### ► MODIFICATION DU PLU : OUVERTURE A URBANISATION ZONE 2AU

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que le Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Planche nécessite d'être modifié afin d'ouvrir à l'urbanisation la zone dite des Acacias actuellement classée en zone 2AU au niveau de la rue des Acacias. Cette ouverture doit être justifiée au regard des possibilités demeurant existantes au sein de l'enveloppe agglomérée de la commune. Cette zone 2AU a été validée lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 7 novembre 2019. La procédure de modification du PLU est possible en application des articles L.153-31, L153-36 et L153-38 du Code de l'Urbanisme. Le projet d'ouverture à l'urbanisation concerne la zone 2AU située en frange Est de la zone agglomérée de La Planche. Le projet de modification passe toute la zone 2AU en zone 1AUZ avec adaptation ponctuelle du règlement de la zone correspondante et modification ponctuelle de l'OAP n°7 des Acacias.

#### 1. Eléments de contexte

Madame Le Maire expose que, lors de la révision du PLU approuvée le 7 novembre 2019, le projet de territoire de la commune exprimé au travers du PADD s'est traduit par diverses orientations. En matière de développement et de logement, le PADD expose la volonté d'atteindre une population de 3 000 habitants en 2030, soit 300 habitants de plus par rapport à 2020. Par rapport aux données du PLU approuvé en 2019, il est

important de noter que le territoire connaît une forte demande de logements de la part des enfants de la commune. En effet, La Planche a vu un nombre très important de naissances depuis 1995, rythme qui ne s'est pas essouffé. Arrivés à l'âge adulte, les planchots demandent à habiter la commune. Or, celle-ci n'a que peu ou pas d'offre de logements à proposer. C'est pour cela que la municipalité a fait le choix de réaliser elle-même des lotissements communaux pour donner accès à des logements à de jeunes familles planchottes dont la présence assure le fonctionnement des équipements communaux.

En ce début 2024, la commune se projette sur ces besoins en logements d'ici 3 à 4 ans pour lisser l'accueil de population : temps nécessaire pour modifier le PLU, procéder au montage d'un permis d'aménager et réaliser les travaux pour accueillir des habitants. Au vu des capacités d'accueil du territoire et de la gestion économe du foncier, la commune souhaite engager une procédure d'ouverture à l'urbanisation par voie de modification de son PLU sur la zone 2AU de l'avenue des Acacias.

## 2. Identification des capacités d'accueil

L'évaluation des capacités d'urbanisation est menée sur les bases suivantes : identification des secteurs pouvant accueillir de l'habitat, au sein des zones urbaines et des zones d'urbanisation futures existantes : seules les zones Ua, Ub, 1AUb et 1AUbz peuvent accueillir de nouvelles constructions.

Depuis la révision du PLU, la commune a vu se réaliser plusieurs logements entre début 2020 et fin 2023 :

- 40 logements par constructions neuves
- 6 changements de destination ont eu lieu pour création de logements

Au total, 46 logements ont été créés depuis l'approbation du PLU.

Ainsi, la capacité d'accueil physique brute de la commune est estimée à 50 potentiels. Parallèlement, une rétention foncière existe ainsi qu'une difficulté à réaliser certains remembrements ponctuels, secteurs où la situation ne se débloquera pas dans les 4 à 6 années à venir. La capacité réelle estimée hors rétention est de 16 potentiels. Au 1er janvier 2024, la commune offre un potentiel physique dans le centre-bourg de 16 logements hors secteurs de rétention foncière.

D'autre part, le PLU permet les changements de destination en zone rurale conformément à l'inventaire réalisé et au référencement dans le zonage du PLU. Au moment du PLU, 43 fiches ont été faites. Depuis l'approbation du PLU, 6 changements de destination ont eu lieu pour création de logements. Ceci donne en moyenne 1.5 changements par an soit  $1.5 \times 6 = 9$  potentiels retenus d'ici 2030.

- 9 créations de logement par changement de destination dans la zone rurale, au niveau de bâtiments pastillés comme patrimoniaux

La résorption de cette vacance de logement est une volonté communale et intercommunale. Elle est estimée à 1 logement par an dans la révision du PLU. Le potentiel par reconquête de logements vacants est de 6. Ainsi, la capacité réelle estimée du territoire hors rétention d'ici 2030 est de  $16 + 9 + 6$  soit 31 potentiels.

L'analyse de la progression démographique communale montre que la population planchotte a fortement progressé entre 2010-2015 (+1.6% annuel) puis moins fortement entre 2015-2021 (+1.4% annuel). Cette croissance était portée essentiellement par un solde migratoire fort (+1.2% entre 2015 et 2021) du fait de l'arrivée de population dans la ZAC de la Gare. Le PLU affiche

le choix affirmé d'une progression démographique de +1.1% afin de mieux maîtriser son développement. Ceci correspond à la création de 18 à 20 logements par an. Cependant, depuis la révision de PLU fin 2019, seuls 46 logements ont été créés soit un déficit de progression.

Les calculs sont faits à échéance 2030, date qui semble cohérente par rapport à la faisabilité opérationnelle de travaux d'un Permis d'Aménager et l'échelonnement inévitable de sa réalisation sur 2 à 3 ans. Le bilan entre la production de logements et les objectifs du PLU montre qu'en 2024 la commune connaît déjà un déficit de production avec une trentaine de logements de retard. A échéance 2030, le déficit sera de 134 à 154 logements. Ceci est d'ailleurs confirmé par le 1er bilan du PLH 2019-2027, qui montre que la commune de la Planche a atteint moins de 50% de ses objectifs en 2022.

Par rapport à ce besoin, les potentialités actuelles du territoire compensent peu ce déficit.

Le secteur de l'avenue des Acacias prévoit de produire une soixantaine de logements environ, ce qui s'inscrit dans le besoin de la capacité d'accueil nécessaire d'ici 2030.

## 3. Besoins en termes de surface

Sur la commune de La Planche, comme sur le département de Loire Atlantique, les données de l'observatoire du CEREMA ont été affinées et complétées par les données du ZAN 44. Le travail a été effectué au niveau de l'intercommunalité mais aussi à l'échelle de chaque commune.

Suivant cette étude, la consommation d'espace sur la période 2009-2021 : 13 ha au total sur 12 ans, soit 11 ha sur 10 ans.

Elle comprend :

- 10.4 ha liés à l'habitat
- 1.9 ha lié au développement économique
- 0.8 ha autres

Sur 10 ans, la consommation foncière liée à l'habitat revient à 8.6 ha. Dans le cadre de la réduction de consommation d'espace de 50% par rapport au référentiel 2011-2021, la commune peut théoriquement consommer 4ha3 entre 2021 et 2030.

Parallèlement, un travail fin au niveau du Pays du Vignoble Nantais a été mené pour la révision du SCoT. Sur la période 2011-2021, 449 ha sont identifiés comme consommés sur les 27 communes du territoire. Dans le cadre du futur SCoT, une répartition de la consommation foncière globale se fait entre les communes. Sur les périodes 2024-2034 puis 2034-2044, le nombre de logements et la consommation foncière sont répartis en fonction de leur position et poids démographique dans l'organisation du territoire.

La consommation foncière sur la commune de la Planche est de 4ha3 d'ici 2030 selon l'observatoire ZAN 44 et de 3ha88 d'ici 2034 selon le futur SCoT.

## 4. Les secteurs de l'avenue des Acacias et de l'école privée

Parallèlement, au projet d'aménagement des Acacias, la commune souhaite permettre la reconversion du site de l'école privée située rue des Tisserands. L'école regroupe sur un seul lieu (celui le long de la route de Nantes en entrée Est du bourg), l'ensemble des classes. Le foncier ainsi libéré peut donner lieu à la réalisation d'un programme de logements en densifiant le coeur de bourg. Des esquisses de projet assurent la réalisation de 24 logements minimum en deux bâtiments. Afin d'encadrer la réalisation de ce projet, la commune crée une OAP n°8.

L'ouverture à l'urbanisation du secteur de l'avenue des Acacias et le projet de densification de l'école rentrent dans le cadre de la capacité d'accueil de la commune en termes de production de logements et consommation d'espace.

En termes de production de logements :

- nombre total de logements à pourvoir : 100 à 120 logements
- nombre total de logements avenue des Acacias : 60 logements avec une densité de 24 à 25 log/ha
- nombre total de logements sur le site de l'école : 24 logements avec une densité de 96 log/ha
- soit un total de 84 logements et une densité moyenne pour ces 2 sites regroupés de 30.54 log/ha

En termes de production de consommation foncière :

- surface consommable à vocation d'habitat : 4ha3 selon le ZAN 44 à 3ha88 selon le futur SCoT
- surface ouverte secteur de l'avenue des Acacias : 2ha50
- surface du site de l'école : 0 ha car l'opération est en renouvellement urbain

## 5. Autres points du PLU

A l'occasion de la modification, la commune souhaite modifier ponctuellement d'autres éléments du PLU :

- modifier quelques points du règlement pour clarifier certaines règles et permettre notamment la réalisation des projets des OPA 7 et 8 (règle de hauteur, stationnement...)
- créer 3 périmètres de PAPAG (Périmètre d'Attente de Projet d'Aménagement Global...) rue des Marronniers, rue des Violettes et rue des Tisserands : la commune réfléchit à permettre la réalisation d'opération de taille petite à moyenne permettant une optimisation du foncier. Cependant, la commune n'est pas prête à mettre en place une OAP sur ces secteurs, la réflexion n'étant pas suffisamment avancée. Elle désire éviter qu'une seule construction compromette la possible réalisation de plusieurs constructions sur ces fonciers. Elle souhaite aussi que les propriétaires puissent réfléchir ensemble à la mise en place d'un projet commun assurant une optimisation d'utilisation.
- mettre à jour l'inventaire de fiches patrimoine pour permettre le changement de destination des constructions de 5 nouveaux bâtiments situés en dehors du périmètre agricole, représentatif du patrimoine communal. Il s'agit de : 3 bâtiments à la Getière, 1 à la Trilatière, 1 à la Clérissière
- créer un emplacement réservé au cimetière pour la réalisation d'un parking
- modifier le linéaire commercial route de Nantes
- corriger quelques calages de zonage sans toucher aux zones A et N

Mme le Maire présente le contexte et les objectifs de la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme visant à ouvrir à l'urbanisation la zone 2AU située avenue des Acacias. Cette ouverture s'inscrit dans une stratégie globale de maîtrise du développement démographique de la commune, avec pour ambition de répondre à la forte demande locale en logements, notamment émanant des jeunes adultes planchots. Concernant le contexte réglementaire, Mme le Maire indique que l'environnement législatif reste incertain, notamment du fait de l'évolution de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette). Elle précise que si cette loi est toujours en vigueur, les récents débats au Sénat, ayant pour conséquence de vider la loi de sa substance, et les modifications envisagées par l'Assemblée nationale laissent les collectivités dans une forme d'attente et d'instabilité juridique. Mme le Maire insiste par ailleurs sur le fait que ce projet ne constitue pas une ZAC, mais bien un lotissement communal,

dans lequel chaque futur propriétaire paiera directement la taxe d'aménagement, ce qui permet de limiter les coûts supportés par la collectivité par rapport à un aménagement en ZAC. M. Romain COUPRIE souligne que le contexte foncier local a évolué, et qu'il faudra tenir compte des prix pratiqués dans les communes voisines. Mme le Maire répond qu'une volonté politique forte demeure pour conserver des prix accessibles, en particulier pour les jeunes ménages locaux. Elle rappelle que peu de communes environnantes conservent la maîtrise foncière en développant elles-mêmes des lotissements, ce qui conduit souvent à une envolée des prix lorsqu'elles vendent à des promoteurs. Elle réaffirme l'objectif de maintenir une mixité sociale à La Planche, et anticipe la nécessité, pour équilibrer densité et surface des lots, d'envisager un lotissement mixte, combinant logements individuels et petits collectifs non sociaux. Enfin, Mme le Maire annonce qu'une réunion publique de présentation et d'échange avec la population est prévue le 10 septembre prochain.

Le conseil municipal, par 16 voix POUR et 2 abstentions, décide d'approuver le principe d'une ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU des Acacias (OAP 7) pour permettre la réalisation d'une opération d'aménagement et de permettre les autres évolutions du PLU.

## ■ FINANCES COMMUNALES

### ► REGULARISATION SUBVENTION AFR

L'arrêté des comptes 2024 de l'AFR présente un excédent, il convient donc de percevoir 19 352.11 € au titre de l'excédent constaté sur les services périscolaires et la halte-garderie et réparti comme suit :

- Pour la halte-garderie : 15 000.00 €
- Pour les activités périscolaires : 4 352.11 €

Le conseil municipal, par 14 voix POUR et 4 abstentions, acte le remboursement des excédents constatés par l'AFR au titre de l'exercice 2024

### ► SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION OUTIL EN MAIN

Dans le cadre de l'opération «Une naissance, un arbre», organisée par la commune, l'association L'Outil en Main a contribué à la confection de panneaux décoratifs et signalétiques. Cette implication s'est étendue sur trois éditions (2022, 2023, 2024) et a occasionné des frais spécifiques : achat de panneaux en PVC, façonnage des éléments décoratifs et des prénoms des enfants.

L'association a sollicité une aide financière à la hauteur des frais engagés, soit 270 € TTC. Cette demande s'inscrit dans le cadre des subventions exceptionnelles prévues par la délibération DE-27-04-2025, qui permet de répondre à ce type de besoin ponctuel en lien direct avec une action municipale.

Mme le Maire souligne la qualité du travail réalisé par l'association. Mme Valérie GIRAUDET précise qu'un recours à un prestataire professionnel aurait coûté entre 500 et 1000€ par panneau, ce qui souligne la plus-value apportée par l'engagement bénévole de l'association.

Le conseil municipal par 17 voix POUR et 1 abstention, approuve l'attribution de cette subvention exceptionnelle

# INFORMATIONS MUNICIPALES



AGENDA  
DU MOIS

- 05 SEPTEMBRE ▶ Planning Salles – Associations
- 10 SEPTEMBRE ▶ Réunion publique – modification PLU
- 19 SEPTEMBRE ▶ Rencontre des nouveaux arrivants
- 20 SEPTEMBRE ▶ Dîner promenade – Planch' Rando



## MODIFICATION DU PLU : RÉUNION PUBLIQUE

Pour permettre à chacun de connaître un peu mieux l'ensemble des modifications du PLU, nous proposons en cette rentrée de septembre, une réunion publique le **mercredi 10 septembre à 20h, salle La Passerelle**.

## RAPPEL PLANNING DES SALLES DES ASSOCIATIONS

La réunion planning pour la réservation des salles municipales vous est proposée le **vendredi 5 septembre 2025 à 20h salle du Conseil municipal**.

Comptant sur votre présence.

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS DE NOTRE COMMUNE

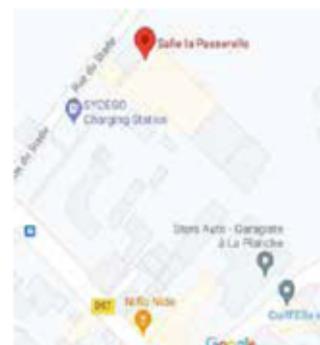


Vous êtes installé à La Planche depuis septembre 2023 ?

Nous vous proposons de vous présenter votre commune et de partager un moment de convivialité autour d'un pot d'accueil.

**Vendredi 19 septembre 2025**  
à 19h30 - Salle La Passerelle

Inscriptions à la mairie au 02 40 31 92 76  
ou par mail : [mairie@la-planche.fr](mailto:mairie@la-planche.fr)  
Date limite d'inscription : le 12/09/2025



## CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE

### SPORT SANTE SENIORS à partir de 60 ans

Les séances multi sports seniors reprendront le mardi 16 septembre 2025 à 10h00. Rendez-vous à la salle des sports ou au city stade suivant la météo pour une séance de 1h30. Si vous souhaitez découvrir cette activité avant de vous engager vous pouvez participer à une séance pour découvrir les activités proposées. Les séances débutent par un échauffement précédant plusieurs ateliers multi sport pour finir par des étirements et des échanges avec nos animateurs. Les animateurs et les responsables de planch'rando seront heureux de répondre à vos questions. Le montant annuel de la cotisation est de 120€ pour 30 cours. Pas de cours pendant les vacances scolaires

## LES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE EN VIGNOLE NANTAIS

Les Journées Européennes du Patrimoine auront lieu les **19, 20 et 21 septembre 2025** Les habitants et visiteurs sont invités à découvrir ou redécouvrir une dizaine de monuments historiques, mais aussi des châteaux, demeures privées, églises et lieux de vie. Plus de 90 animations sont proposées pour tous (visites guidées, concerts, expositions), dans 48 sites ouverts pour l'occasion, répartis sur 18 communes.

Ce programme est préparé par les associations locales, l'Office de Tourisme Destination Vignoble Nantais, les communes, mais aussi des propriétaires privés et il est coordonné à l'échelle du vignoble par le Pays du Vignoble Nantais.

▶ Découvrez le programme détaillé et la carte interactive des animations sur le site : [www.vignoble-nantais.eu](http://www.vignoble-nantais.eu)



## LA SEMAINE BLEUE

**C'est quoi ?** C'est une semaine d'information et de sensibilisation de l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées ainsi que sur les réalisations et projets des associations. **LA PLANCHE : mercredi 8 octobre à la salle La Passerelle à partir de 14h30**

Après-midi JEUX DE SOCIÉTÉ, en partenariat avec le Club des Genêts D'Or, le CME (Conseil Municipal Enfants), l'Espace Jeunes, les commissions Vie Sociale et Enfance Jeunesse et le CCAS de la mairie. Chaque participant emmènera un ou plusieurs jeux de société à partager. Un goûter sera servi à l'issue de cet après-midi ludique. Ce moment de convivialité est ouvert à toutes et à tous à partir de 10 ans et à partir de 60 ans adhérents du club ou non. Les grands-parents peuvent venir accompagnés de leurs petits enfants qui resteront sous leur responsabilité. Nous sommes impatients de partager ce moment avec vous !

## C'est aussi SHOW DEVANT, CABARET KAHOS AVEC LES COEURS BLEUS

Dans le cadre de la Semaine Bleue 2025, semaine nationale des retraités et des personnes âgées, Le Clic Vallée Clisson Sèvre et Maine et les Ehpad du secteur vous proposent de participer à un évènement à destination des plus de 60 ans. Cette année, "SHOW DEVANT, CABARET KAHOS AVEC LES COEURS BLEUS" se déroulera le 14 octobre 2025, de 14h30 à 16h30, salle Christine Caron, complexe sportif rue de la Blandellerie à Haute-Goulaine. Il sera question d'un spectacle sur le thème du cabaret, animé par 3 artistes de la compagnie Kahos. L'entrée sera gratuite et ouverte à toutes les personnes de plus de 60 ans, uniquement sur inscription auprès du Clic : 02.85.52.16.39. / contact@clicvalleedeclisson.fr

A l'issue du spectacle, un temps convivial et gourmand sera proposé. Ouverture des portes dès 14h. Possibilité de transport facilité, renseignements auprès du Clic.

► **Site internet :** [www.clicvalleedeclisson.fr](http://www.clicvalleedeclisson.fr)

**POLLENIZ** Agir collectivement pour limiter les risques.

### CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN

Votre commune et POLLENIZ s'engagent dans la lutte collective contre la chenille processionnaire du pin

**Lutte biologique**

La produit de biocontrôle pulvérisé détruit le système digestif des chenilles lorsqu'elles l'ingèrent en même temps que les aiguilles.

⚠️ Traitement de septembre à décembre 2025

**Écopiège®**

Une colerette est installée autour du tronc de l'arbre et capte les chenilles en procession pour les dégrader dans un sachet de terre suspendu à l'arbre.

⚠️ Pose d'octobre 2025 à mars 2026

**Les risques et dégâts**

- ⚠️ Irritation massive des arbres : les chenilles se nourrissent des aiguilles.
- ⚠️ Affaiblissement pouvant aller jusqu'à la mort de l'arbre.
- ⚠️ Perte de biodiversité
- ⚠️ Irritation, dermatite allergique, réactions allergiques sévères.
- ⚠️ Concoction dangereuse en cas de contact avec l'écaille ou les urates (propagation, contamination, réactions locales).
- ⚠️ Les symptômes de la touge, de la toue et de la toue, de la toue et de la toue.
- ⚠️ Réactions allergiques, toue, toue, toue, toue.

Inscriptions ouvertes sur [www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr) du 15 juin au 15 septembre 2025

## CAMPAGNE DE BROYAGE DES VÉGÉTAUX

**Samedi 04 Octobre 2025 – Stade - Terrain stabilisé**

Le 4 octobre 2025, La communauté d'agglomération de Clisson et la commune organisent une journée spéciale dédiée au broyage des végétaux. Cet évènement, ouvert à tous les habitants, vise à promouvoir des pratiques écologiques et à réduire les déchets verts dans notre commune. Voici tout ce que vous devez savoir pour participer à cette initiative vertueuse. La campagne de broyage des végétaux se tiendra le 4 octobre 2025, de 9h30 à 12h30, sur le terrain stabilisé du stade municipal. Cet évènement est gratuit et accessible à tous les résidents de la commune après inscription auprès de la mairie au 02.40.31.92.76 ou par courriel à contact@laplanche.fr. Des créneaux sur la matinée vous seront proposés.

### ► Les Règles à Respecter :

Pour garantir le bon déroulement de la journée et la qualité du broyage, quelques règles simples sont à respecter :

1. **Diamètre des Branches :** Les branches apportées ne doivent pas dépasser 5 cm de diamètre. Cela permet un broyage efficace et rapide.
2. **Pas de Résineux :** Les résineux (comme les pins, sapins, et épicéas) ne sont pas acceptés. Ces arbres contiennent des résines qui peuvent perturber le processus de broyage et de compostage.

En plus du broyage, des ateliers de sensibilisation seront proposés tout au long de la matinée. Des experts en jardinage et en compostage seront présents pour expliquer comment utiliser le broyat in situ. Vous apprendrez comment enrichir votre sol, réduire l'arrosage, et créer un environnement favorable à la biodiversité. Après inscription en mairie il vous suffira donc de vous rendre au stade le 4 octobre 2025 avec vos branches et autres déchets verts. Nous serons là pour vous accueillir et vous guider tout au long de la journée. Nous vous attendons nombreux pour cette journée éco-responsable.

**Ensemble, faisons de notre commune un endroit encore plus vert et durable !**

## COLLECTE DES DÉCHETS

**DÉCHÈTERIES : JOURS D'OUVERTURE**  
DU MARDI AU SAMEDI DE 9H30-12H15 ET 14 H-17H15

### JOURS DE COLLECTE POUR LES DÉCHETS

**Collecte sélective (poubelles jaunes) :**  
Les lundis 8 et 22 septembre 2025

**Ordures ménagères (Poubelles noires)**  
Les vendredis 12 et 26 septembre 2025



Les déchets sont collectés les jours fériés.

Pour retrouver les informations rendez-vous sur [monjourdecollection.clissonsevremaine.fr](http://monjourdecollection.clissonsevremaine.fr) ou sur le plan : [planenvironnement.clissonsevremaine.fr](http://planenvironnement.clissonsevremaine.fr)

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

- Lyam BRIAND BAIZEAU  
4, avenue des Géraniums ..... 28 juin 2025
- Juliette FONTENEAU  
3 La Guéraudière ..... 13 juillet 2025
- Kiméo BERNAUX  
7 bis rue de la Gare ..... 24 juillet 2025



### MARIAGES

- GANDON Martin et GAUTRONNEAU  
Marie 7 la Goillandière ..... 21 juin 2025
- HARDY Alexandre et DEHEM Adeline  
13, rue de la Vallée ..... 21 juin 2025
- CAMI Etienne et REDOIS Kelly  
1 La Chalénie ..... 26 juillet 2025
- PRUD'HOMME Didier et SÉNÉCHAUD Nadège  
3 La Ménardière ..... 02 août 2025



### DÉCÈS

- BAUDRY Thérèse Résidence  
Fleurs des Champs ..... 02 juillet
- GARONNE-DANDURAND Max  
25 rue de la Paix ..... 22 juillet
- RICHARD Jean Louis  
Résidence Fleurs des Champs ..... 24 juillet
- MISIRI Jeanne  
Résidence Fleurs des Champs ..... 25 juillet
- CAILLÉ Sylvie  
Résidence Fleurs des Champs ..... 07 août



## URBANISME



### PERMIS DE CONSTRUIRE

- GOULET Stéphane  
La Ménardière - Stabulation
- LORTEAU Tony  
3, rue des Marronniers - Préau + clôture
- TRAVERS/BAUDRY Marie/Corentin  
9, Le Perron - Extension garage - cuisine d'été

### DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- BENEDETTI Annie  
2 impasse du Pâtis Poirier - Piscine + terrasse
- FISSON Stéphanie  
12, rue Pinguely - Pergola
- ARMIDE Florian  
35, rue de la Paix - Panneaux photovoltaïques
- BERRÉ Eric  
5 av des Violettes - Extension maison
- COHU/LUSCAN Julien/Perrine  
5 impasse du Pâtis Poirier - Extension maison
- VAGNER Emmanuel  
4, rue Suzanne Bureau - Edification clôture
- BLANLOEIL Nicolas  
2 impasse du Rail - Panneaux photovoltaïques
- BRAUD José  
6 av des Géraniums - Panneaux photovoltaïques
- DUROCHER Nathalie  
14 La Guéraudière - Panneaux photovoltaïques
- MERET/HONORÉ Léo/Lucie  
11, La Chalénie - Isolation extérieure
- BOCQUILLON Laurent  
2, Les Roulières - Isolation extérieure

### BULLETIN MUNICIPAL

Pour le bulletin d'octobre 2025, les articles doivent être déposés à la mairie pour le 15 septembre au plus tard. Pour l'envoi de vos articles, merci de prendre note de notre adresse de messagerie : [communication@laplanche.fr](mailto:communication@laplanche.fr)



### ASTREINTE

En cas d'urgence le week-end, vous pouvez appeler le : 06 32 98 87 78. Un élu de permanence vous répondra.

## ACDC



### ASSEMBLEE GENERALE

**Vendredi 26 septembre, 20h30 - Salle La Passerelle.**

Parce qu'une association vit avec et grâce à ses adhérents, nous vous attendons nombreux.

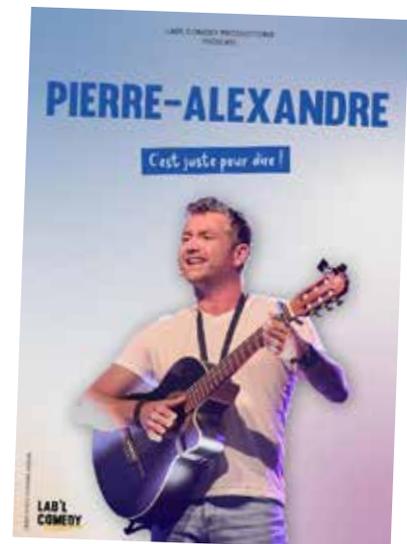
### SOIRÉE HUMORISTE

En partenariat avec Kalmia Productions, nous accueillons cette année Pierre Alexandre avec son one-man-show "C'est Juste Pour Dire". Pierre-Alexandre c'est un artiste complet, humoriste, auteur-compositeur-interprète et musicien. Dans son rêve d'enfant de divertir le monde, Pierre-Alexandre, sur scène, accompagné de sa guitare et son piano, sait trouver les mots justes pour nous faire rire. Son humour original, grâce à ses mélodies, son jeu de comédien indéniable et ses textes sur des sujets légers (sa première voiture, son amour de la Saint Valentin...) ou plus engagés (la religion, sa vasectomie...) s'invite sur les planches dans un souffle novateur et efficace. Il a remporté une quinzaine de prix du jury et du public lors de différents Tremplin de l'Humour dans toute la France. N'hésitez pas à venir le découvrir sur scène dans son spectacle "C'est juste pour dire", voilà... c'était juste pour dire.

**Samedi 11 octobre 2025 à 20h30 Salle La Passerelle**

**Tarifs : Plein 10€- Adhérent et enfant de 7 à 14 ans : 7€**

**Réservations au 06.95.11.72.57**



### STAGE THÉÂTRE ENFANTS/ADOS

Les stages théâtres sont reconduits pour la saison prochaine et nous renouvelons notre partenariat avec Zoé Delporte. Nous vous proposons trois stages durant les vacances scolaires :

**PÉRIODE 1 (P 1) :** Spectacles à Textes de Lucile Bariou du 20 au 24 octobre 2025 inclus

**PÉRIODE 2 (P 2) :** Retour à l'impro ! du 23 au 27 février 2026 inclus

**PÉRIODE 3 (P 3) :** Raconte-moi un souvenir du 13 au 18 avril 2026 inclus

Répartition sur 2 groupes de 12 en fonction de l'âge : de 13h30 à 15h30 pour les 7/10 ans et de 16h à 18h pour les 11/16 ans. Les tarifs sont de 75€ pour chaque période et 215€ pour P1+P2+P3

Renseignements et inscriptions à [asso.acdc@hotmail.fr](mailto:asso.acdc@hotmail.fr)



## FETE DE LA BIERE

L'association Planch'O Foliz organise sa 1<sup>ère</sup> fête de la bière le samedi 4 octobre 2025. L'ouverture des portes se fera à 19h, le repas (choucroute ou assiette de cochonnaille) sera animé par un orchestre bavarois de 20 personnes et la soirée se terminera par un bal.

Les inscriptions se font via Hello

Asso jusqu'au 27/09/25 :

[www.helloasso.com/associations/planchofoliz/boutiques/repas-fete-de-la-biere](http://www.helloasso.com/associations/planchofoliz/boutiques/repas-fete-de-la-biere)

ou via le QR code :



► Si vous n'aimez pas la choucroute vous pourrez aussi nous rejoindre pour le bal (et la bière) à partir de 23h (entrée gratuite).



## ■ CORS DE CHASSE

Le dimanche 7 septembre à 11h00, place de l'Eglise, rassemblement des associations de cors de chasse de Loire Atlantique. Les sonneurs de La Planche vous attendent nombreux pour écouter les sonneurs.

## ■ PLANCH'TEMPO

### ► Septembre : La cloche a sonné l'heure de la rentrée :

Vous cherchez une activité épanouissante !! bonne pour le moral !! J'ai ce qu'il vous faut : "CHANTER" Venez essayer vous verrez ce n'est que du bonheur.

### ► ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Mardi 2 septembre 20h  
Salle Marianne

### ► Reprise répétitions :

Mercredi 3 septembre 20h  
Salle Marianne



Venez vous joindre à nous, dans la joie, la bonne humeur et la convivialité. L'apprentissage : pas de souci, notre chef nous fait des audios pour chaque voix et chaque chant. Tous les mercredis à 20h Salle Marianne. Trois soirées vous sont offertes avant de prendre votre décision.

### ► Vous avez des questions :

contactez-moi 06 29 99 77 12  
ou [planchtempo@orange.fr](mailto:planchtempo@orange.fr)



Des places d'accueil sont disponibles pour septembre 2025



## HALTE-GARDERIE CABRIOLES- LA PLANCHE

### Pourquoi faire appel à nous ?

- Pour se donner du temps, pour une activité, un loisir ou un projet
- Pour permettre des démarches pour un retour à l'emploi, une formation, un projet ou une reconversion
- Pour que votre enfant découvre la collectivité s'éveille à son rythme et découvre un nouvel univers.

Les mardis, jeudis et vendredis  
de 8h30 à 17h30  
02.40.31.46.46  
[cabrioles.laplanche@orange.fr](mailto:cabrioles.laplanche@orange.fr)



Permanence d'inscription le lundi 1er septembre de 9h à 12h

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE  
2bis rue du Stade 44140 La Planche



# PORTES OUVERTES

ON DANSE

LUNDI 15 SEPTEMBRE 2025



Venez nous rencontrer et tester nos cours ! C'est gratuit et ouvert à tous !

## COURS DE BACHATA 19H & SALSA 20H

SALLE LA PASSERELLE, RUE DU STADE, LA PLANCHE, 44140

## ■ BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est ouverte : Le mercredi de 10h à 11h30 et le mercredi après-midi sur temps scolaire de 16h30 à 18h.

► Pensez à renouveler votre inscription dont le tarif reste inchangé, 18€ pour l'année 2025/2026.



## ■ ASSOCIATION DES CHASSEURS

La société de chasse de La Planche invite ses adhérents à une réunion d'information, à la salle la P'Tite Pause. Le vendredi 12 septembre à 20h et sera suivie de la remise des cartes de sociétaires sur présentation de l'attestation d'assurances, permis validé saison 2025-2026 et du timbre vote et une photocopie de votre validation et de votre assurance.



## ■ AMICALE TAROT LOISIRS

Les prochaines dates pour les soirées TAROT sont fixées :

- 19 septembre 2025
- 14 novembre 2025
- 17 octobre 2025
- 12 décembre 2025
- 16 janvier 2026

Rendez-vous le vendredi à la salle Marianne à 20h. Les débutants et les nouveaux joueurs sont toujours les bienvenus.



## ASVP FOOTBALL

### AGENDA SPORTIF

Chaque début de semaine, retrouvez le planning des compétitions sur [www.asvp-football.fr](http://www.asvp-football.fr) ou sur la page Facebook du club "ASVP Football"

#### Championnats Séniors :

- ▶ **Dimanche 7 septembre**
  - ASVP A vs Saint Médard de Doulon A (domicile)
  - AS Maine B vs ASVP B (extérieur)
  - ASVP C vs amical
  - ASVP D vs amical
- ▶ **Dimanche 14 septembre**
  - ASVP A vs 3ème tour Coupe (à définir)
  - ASVP B vs amical
  - Gétigné Boussay C vs ASVP C (extérieur)
  - ASVP D vs calendrier à définir
- ▶ **Dimanche 21 septembre**
  - FC Beaupréau la Chapelle A vs ASVP A (extérieur)
  - ASVP B vs US Indre Basse A (extérieur)
  - ASVP C vs ES Vallet B (domicile)
  - ASVP D vs calendrier à définir
- ▶ **Dimanche 28 septembre**
  - ASVP A vs 3ème tour Coupe (à définir)
  - ASVP B vs 1er tour de Coupe
  - ASVP C vs amical
  - ASVP D vs amical

Secrétariat : 06.35.45.42.63

Mail : [asvp.football@yahoo.fr](mailto:asvp.football@yahoo.fr)

Site internet : [www.asvp-football.fr](http://www.asvp-football.fr)

Dronet Lucie, Pichaud Fabien et Guillou Bastien  
Pour le Comité Directeur



## PLANCH'RANDO

- ▶ **06-09** Marche semi nocturne à Pont St Martin • 9-12-15 km
- ▶ **07-09** Marche à St Crespin sur Moine "randonnée des vignes" 8-12-15 -19-24 km  
Marche aux Herbiers • 5- 10-17 km
- ▶ **14-09** Marche à La Haye Fouassière • 9 -12 -16-23 km  
Marche à St Philbert de Bouaine "les petits pas d'Emma" 6-12-18 km
- ▶ **20-09** Marche dinatoire
- ▶ **28-09** Marche au Poiré sur Vie "la Genôte" • 6-12-20 km  
Marche à La Chapelle sur Erdre "fête de La Brosse" 9-14-18 km

▶ **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :** Vous êtes cordialement invités à notre assemblée générale qui aura lieu le vendredi 12 septembre à 20h30 à la salle Marianne. Nous ferons le bilan moral et financier de l'année écoulée et vous présenterons nos projets pour la prochaine saison. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous répondrons à vos questions sur le déroulement de nos randonnées le vendredi après-midi et le dimanche matin.

▶ **INSCRIPTIONS DES LICENCES :** Elles se feront le jour de l'assemblée générale. Le tarif des licences est de 11€ par personne. L'attestation de responsabilité civile est obligatoire. Pour les personnes qui hésitent à s'inscrire, venez essayer soit le vendredi après-midi, soit le dimanche matin de marcher en groupe. Nous nous adaptons.

#### ▶ LA MARCHÉ DU VENDREDI REPRENDRA LE 5 SEPTEMBRE.

Marche du vendredi après-midi : départ à 14h du parking salle Passerelle Différents groupes de marche suivant l'allure de chacun.

## LPVB BASKET

- ▶ **Dimanche 21 septembre 2025**
  - SF1 reçoit BC Basse Goulaine - 2
  - SF2 reçoit BC Loroux Le Landreau
- ▶ **Dimanche 28 septembre 2025**
  - SF1 déplacement à US Pont Saint Martin EB Sorinières
  - SF2 déplacement à CTC Val de Sèvre Elan de Gorges

Les heures et lieux de matchs restent encore à définir.



#### ▶ Nouvelles inscriptions :

Si tu souhaites jouer au basket, tu pourras faire un essai à la rentrée, pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter au 06.70.29.94.92 ou par mail à : [secretariat.lpvb@gmail.com](mailto:secretariat.lpvb@gmail.com)

#### ▶ Matinée essai :

- Pour le micro basket (3-5 ans) : essai les samedis 20 et 27 septembre dans la salle de La Planche de 11h15 à 12h30.
- Pour le baby basket (6-7 ans) : essai les samedis 20 et 27 septembre dans la salle de La Planche de 09h45 à 11h.

#### ▶ Site internet :

Pour toutes informations sur le club, vous pouvez consulter le site du club : <https://lpvb.fr>  
Ainsi que le compte Facebook du LPVB.

## BADMINTON

Nous vous invitons à nous rejoindre à partir du lundi 1er septembre 2025 au complexe sportif Henri Dupont de Vieillevigienne, lors des créneaux horaires suivants :

- le lundi de 18h15 à 20h30 (salle bleue)
- le jeudi de 20h à 22h30 (salle verte)
- le samedi de 10h à 12h (salle verte)

Vous pouvez choisir de vous inscrire simplement à la licence loisirs mais également aux championnats. Le BCV participe en effet au championnat UFOLEP de Loire-Atlantique et organise un tournoi loisirs entre clubs du vignoble.

#### ▶ PETIT RAPPEL :

**UFOLEP :** rencontres aller-retour contre des clubs du département (environ 10 rencontres dans l'année) par équipe de 4 à 6 joueurs. Une participation au championnat implique un supplément et un engagement obligatoire sur l'année. • **LOISIR :** rencontres aller-retour contre des clubs environnants - 10 rencontres dans l'année par équipe de 4 joueurs.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez consulter notre site internet : <https://vieillevignebad.wixsite.com/badbcv> ou nous contacter par mail: [vieillevigne.bad@gmail.com](mailto:vieillevigne.bad@gmail.com) • Les inscriptions sont déjà ouvertes et se passent en ligne sur la plateforme Yapla via notre site internet : <https://vieillevignebad.wixsite.com/badbcv/inscription-2025-2026>

**A très vite sur les terrains !**

## JUDO

Reprise des cours le mardi 9 septembre. Pour les inscriptions vous pouvez nous contacter par mail [csp.judo@gmail.com](mailto:csp.judo@gmail.com) ou venir nous voir durant les permanences au Dojo 3 rue de la Paix (au fond de la cour) le samedi 30/08/2025 de 11h à 12h ou le mercredi 3/09/2025 de 18h30 à 19h30.

#### ▶ Mardi :

- Éveil judo (2020/2021)  
de 17h35 à 18h20
- Benjamin(e)s (2014-2015)  
de 18h25 à 19h55
- Minimes M/F - Cadet(e)s - Juniors Adultes (2013 et avant) de 20h à 21h30

#### ▶ Jeudi :

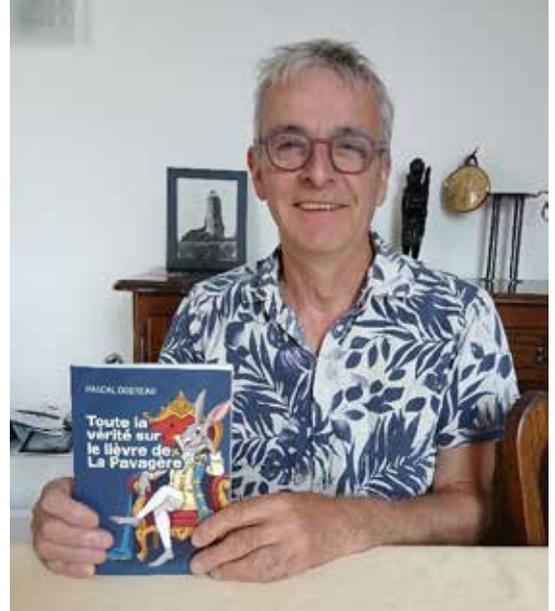
- Poussin(e)s (2018/2019)  
de 17h35 à 18h50
- Poussin(e)s (2016/2017)  
de 18h55 à 20h10
- Taiso de 20h15 à 21h30

## FOCUS SUR...



### TOUTE LA VÉRITÉ SUR LE LIÈVRE DE LA PAVAGÈRE

PASCAL OGEREAU



**Toute la vérité sur le lièvre de La Pavagère**, c'est par ce titre accrocheur, provocateur et ironique que Pascal Ogereau prétend par ses recherches avoir trouvé les acteurs de l'événement qui a condamné les habitants de La Pavagère à payer un impôt indu de 1731 à 1746. Cette histoire a été relatée dans des publications parues depuis de très nombreuses années dans le bulletin municipal, les journaux régionaux ou dans le Marcheton. C'est dans cette dernière revue d'histoire locale que notre historien planchot Joseph Charruau avait présenté en 2022 le dossier le plus élaboré à ce jour sur le sujet.

Avant d'aller plus loin, une présentation de Pascal Ogereau s'impose. Né en 1961, il passe sa jeunesse à La Planche. D'abord aux Maillarderies puis au bourg à partir de 1965, ses parents ayant fait construire une maison auprès de la coopérative. Il fréquente l'école maternelle rue des Tisserands puis celle de la rue de Nantes terminant dans la classe d'Henri Babonneau avant de se lancer dans des études lui permettant d'obtenir un DUT de génie électrique. Cela fait 5-6 ans qu'il s'intéresse à la généalogie familiale notamment par les femmes remontant ainsi jusqu'à l'époque Louis XIII. Même s'il y a passé un temps fou, il "trouve la généalogie fade, ça ressemble à une collection de timbre" (sic). Il veut savoir comment vivait ses aïeux, comment était fait leur quotidien, leurs relations, leurs contraintes comme leurs joies. Il se lance dans des recherches sur la vie des paysans avant la révolution tant en consultant assidûment les archives départementales qu'en se procurant des livres spécialisés. Il devient un vrai rat de bibliothèques. Ce sont les connaissances acquises au fil du temps qu'il va transposer à l'histoire du lièvre de la Pavagère.

#### ► Comment s'est-il pris ?

D'abord, il va décortiquer les actes d'état civil de 1690 à 1731 lui permettant de déterminer la composition des familles de La Pavagère et de La Planche, hameau à l'époque. Des noms cités dans le livre comme Pavageau, Guibert, Jugiau, Picot existent toujours sur la commune. Ensuite, Pascal a fait les mêmes

recherches sur l'impôt appelé capitation permettant ainsi de déterminer le niveau de ressources des uns et des autres. De cette façon, il s'est imprégné de la vie de tous les jours à cette époque et des relations des habitants des villages de La Pavagère, de La Planche et du Noyer.

#### ► Que s'est-il passé ?

Un jour de 1731, le seigneur du Barbin vint chasser sur ses terres autour de la Pavagère avec meute et rabatteurs comme il se doit. Le lièvre poursuivi fut subtilisé par un habitant du village ce qui eut le don d'irriter fortement le maître des lieux. Sommant le coupable de se dénoncer ou les voisins de le faire à sa place, tout le monde tint sa langue. En représailles, tous furent condamnés à payer un impôt qui perdura plus de 200 ans. A partir de cette base, Pascal a imaginé comment a pu se passer "le rapt" du lièvre, poursuivi par la meute, ainsi que la tension vécue par les villageois suite aux menaces du seigneur du Barbin voulant punir le ravisseur. Mais lequel ? va-t-il se dénoncer ? il fait parler les uns et les autres. L'enquête diligentée par le seigneur nous tient en haleine tout au long de la narration. Ce livre de 146 pages est un roman qui n'a pas la prétention de mettre à jour une vérité enfouie depuis tant d'années, mais une interprétation qui permet de découvrir ce fait divers avec un autre regard.

Terminons en citant ce que dit Pascal en page 4 de couverture : "Ce qui s'est réellement passé, personne ne le sait vraiment. Personne ? pas exactement. Lisez ces quelques pages, vous allez être surpris et comprendre que la version officielle est bien éloignée de la vérité. Enfin, vous allez connaître toute la vérité sur Le lièvre de La Pavagère"

Le livre est édité par Hey Editions à Montréverd (85).  
Disponible aux Maisons de la Presse de Montaigu,  
Clisson ainsi que sur internet.

Vous pouvez contacter l'auteur à l'adresse suivante :  
[pogereau@asn44.com](mailto:pogereau@asn44.com) ou 06 25 67 31 19



**EB** | AGENCEMENT

Pour vos projets neufs & rénovation

Bertrand FALC'HUN

Plâtrier Plaquiste  
Staffeur

06-31-67-59-05  
contact@bfploaterie.fr



Erwan CARNETTE

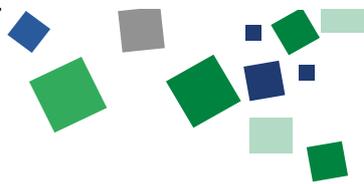
Menuisier Agenceur  
Charpentier

06-15-24-86-81  
menuiserie@erwan-carnette.fr

**Couverture - Zinguerie  
Plomberie - Chauffage - Sanitaire**

**SARL MOINE Frères**

5, rue des métiers  
Nonnaire - 44140 La Planche  
Tél. 02 40 31 83 01 - Port. 06 80 99 01 50



**Les Mutuelles  
Ligériennes**

**VIEILLEVIGNE**  
02 40 26 52 40

Complémentaire **Santé - Prévoyance**



**VINCENT**  
Nature Services  
Jardinier Paysagiste

Vincent FRANCHETEAU  
06 87 43 56 83

44140 LA PLANCHE  
vincentservices@orange.fr

N° agrément : SAP 804 163 012

**NAMNET**

★ MICRO BRASSERIE ★  
TRADITIONNELLE GAULOISE

Ventes directes  
le vendredi de 15h à 19h  
et le samedi de 14h à 19h

Brasserie LE PONCEAU  
6 Les Rambaudières - 44140 LA PLANCHE  
www.namnet.beer  
facebook @namnetbeer  
06 87 33 66 81

**CF COIFFURE**  
Colorations végétales

Ouvert du lundi  
au samedi  
sauf le mercredi

8 ROUTE  
DE LA ROBERTIERE  
44140 LA PLANCHE  
Tél 02 40 31 95 55

**art et manière**

Peinture Décoration

David BROCHARD  
06 86 17 71 26  
2 chemin des prés  
44140 La Planche  
d\_brochard@orange.fr

decoration-nantes.com



e-mail: wattheure@orange.fr

[ ELECTRICITE - POMPE A CHALEUR - PLOMBERIE ]

**WATT HEURE**  
MILL HEURE

Etienne BOUCHAUD  
06 42 23 15 89

6 rue de Montaignu «L'Egrenière» 44140 LA PLANCHE



**BATARD**  
MAÇONNERIE RENOVATION COUVERTURE



Tél. : 02 40 31 91 46  
E-mail : batard.sarl@wanadoo.fr

**La Clérissière - 44140 La Planche**

**Artefactory**\*

\*petite fabrique d'univers

VOTRE PROJET DU CONSEIL À SA RÉALISATION  
Peintures - Enduits décoratifs - Patines  
Vente et pose de papiers peints  
Parquets flottants et collés - Moquettes - Sols PVC  
SUR RENDEZ-VOUS AU 06 70 10 49 89

www.artefactory.me



**Groupama**  
la vraie vie s'assure ici

7j/7 : 0 223 223 223

3 Place Saint-Thomas - 44116 VIEILLEVIGNE  
Tél. 02 40 26 55 57

E-mail : leslie.chardonneau@groupama-loire-bretagne.fr

**ADMR**  
pour tous, toute la vie, partout

ADMR Vieillevigine-La Planche  
25, rue Beausoleil 44116 Vieillevigine  
Tél. : 02 40 54 84 45 - E-mail : paysdaigrefeuille@fede44.admr.org



Tél. : 02.40.31.92.93  
s-viaud@orange.fr

**STEPHANE  
VIAUD**

*L'électricité générale*

ZA le Petit Gast - 4 rue des Bâisseurs  
44140 LA PLANCHE

**ETL Autos**

CARROSSERIE, MÉCANIQUE,  
VENTES DE VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASIONS,  
PRÉPARATION ESTHÉTIQUE

8 rue de la paix  
44140 La Planche

Tel. : 02 40 31 92 80

www.etlautos.fr

Produits  
biologiques

Horaires d'ouverture :

- Lundi :  
9h à 11h30 et de 14h à 19h  
- Mercredi : fermé  
- Mardi - Jeudi - vendredi :  
9h à 12h et de 14h à 19h  
- Samedi : 9h à 13h



4 bis Rte de La Robertière  
44140 LA PLANCHE  
02 28 01 83 37

S.a.r.l.



**Bauvineau**

Charpente - Menuiserie  
Aménagement de Combles - Ossature Bois

44140 LA PLANCHE • Tél. 02 40 31 94 93  
accueil@sarl-bauvineau.fr • www.sarl-bauvineau.fr

**Au Petit Marché  
de L'OGNON**

VENTE DE LEGUMES et de produits fermiers



www.gaec-valleeognon.fr  
Tél : 06 49 12 60 29



*Artisan Carreleur*  
DAVY-REZEAU.FR

**E.I.R.L. DAVY REZEAU**  
17 La Chalénie - 44140 LA PLANCHE

☎ 06 87 75 92 31 ✉ davy.rezeau@sfr.fr

Epargne,  
Crédits,  
Assurances,  
Téléphonie,  
Protection  
du domicile

Votre agence de proximité

↓ ↓  
**CRÉDIT MUTUEL  
VIEILLEVIGNE - LA PLANCHE**

3617400@creditmutuel.fr  
02 51 88 67 64

**Crédit Mutuel**

Caisse Régionale du Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre Ouest  
10 rue de Rieux CS 14003 44040 Nantes Cedex 01  
SIREN 870 800 299 RCS Nantes

**AIRIAU  
ÉLECTRICITÉ**

Courant fort - Courant faible - Panneaux photovoltaïques

⚡ **Électricité générale**

☎ 02 40 31 95 20

✉ contact@airiau-electricite.fr

📍 44140 LA PLANCHE

**Tanguy Guibert**  
MAÎTRE D'OEUVRE

**07 50 81 07 69**

contact@tanguy-guibert.com

**La Goillandière  
44140 LA PLANCHE**

**YR  
ELEC**  
électricité générale

INDUSTRIEL | TERTIAIRE | BATIMENT  
Chauffage - Alarme - VMC  
Relamping - Automatisation - Antenne

**Yoan RICHARD**  
**06 87 27 20 01**  
yoanrichard@yrelec.fr

www.yrelec.fr  
44140 LA PLANCHE

**Taxis  
Ambulances  
MARTIN**

**02 40 26 51 85**

ambumartin@club-internet.fr



ZA Beausoleil - 44116 VIEILLEVIGNE

**VJS**  
Vos Jolis Jours  
Papeterie - Décoration - Location  
JARDIN D'IMAGES

**Déco & Papeterie**  
Location de matériel déco  
**Tables - Bancs - Chaises**  
**Mange debout -**  
**Vaisselle - Braséro**  
**Lumières - système son**

...  
**Personnalisation d'objets**

Show Room - Stock et Atelier sur Rendez-vous

1 Les Maillarderies 44140 La Planche - Tel : 06.07.10.79.91  
contact@vosjolissjours.com - www.vosjolissjours.com

**Découvrez  
notre site  
de Location**



**TAXI**

24h/24 - 7j/7

# Taxi de LA PLANCHE

Laurent à votre service

02 40 31 90 96 - 06 69 66 90 96

2b, rue de Nantes - 44140 La Planche

Transports assis toutes destinations :  
gare, aéroport, hôpitaux, cliniques, transport de colis...

**Conventionné Sécurité Sociale**



## CUISINE / SALLE DE BAIN

FAVREAU STEPHANE 06.60.56.36.34  
AGENCEMENT MENUISERIE  
favreaustephane@bbox.fr 4 rue du chaudry 44140 la planche



S.A.R.L.  
**BICHON**  
Père & Fils

MENUISERIE ♦ CHARPENTE

02 40 31 90 76 www.charpentemenuiserie-bichon.fr

menuiserie.bichon@orange.fr 44140 La Planche



MAINTENANCE & VENTE DE MATÉRIEL BIOMÉDICAL

[www.medico-nantes.fr](http://www.medico-nantes.fr)



Association gérant un EHPAD, un SSIAD,  
un SAAD, un Village Retraite et un service de Portage de Repas

22 rue de la Paix 44140 LA PLANCHE  
tél : 02 40 31 96 16 fax : 02 40 31 95 99

Mail : [accueil@fde44.fr](mailto:accueil@fde44.fr) Web : <https://www.residence-fleursdeschamps.fr>



# MFP

## PAYSAGE

CRÉATION PAYSAGÈRE • PRÉPARATION ENROBÉ

Mikaël Favreau - 06 32 26 47 89 - [mikael.favreau44@gmail.com](mailto:mikael.favreau44@gmail.com)  
25, avenue des acacias 44140 La Planche

# LA CHAILLE'PENTE

OSSATURE BOIS - TERRASSE  
CHARPENTE TRADITIONNELLE  
& DÉCORATIVE

Alex Chaillou - 06 80 95 15 43 - [contact@lachaillepente.fr](mailto:contact@lachaillepente.fr)



Photos d'Identités  
Photos de famille  
Portraits - Mariages  
Événementiel  
Reportages

Retouches photos  
Impressions

Studio Intérieur de 80 M2 et Extérieur de 3500 m2  
uniquement sur rendez-vous - Tél : 06.81.07.21.53  
SARL Jardin d'images - 1 Les Maillarderies - 44140 La Planche  
[contact@jardindimages.net](mailto:contact@jardindimages.net) - [www.jardindimages.net](http://www.jardindimages.net)

Photobooth



Location de  
bornes à Selfies  
pour vos événements  
[www.selfiborne.com](http://www.selfiborne.com)  
[contact@selfiborne.com](mailto:contact@selfiborne.com)



Entretien - Réparation toutes marques  
Vente de véhicules neufs & d'occasions

ZA Le Petit Gast - 44140 La Planche  
02 40 31 93 64  
[contact@lpeuto44.fr](mailto:contact@lpeuto44.fr)



BAUDRY MARC  
MAÇONNERIE

06 07 49 22 70

[contact@b2m-maconnerie.fr](mailto:contact@b2m-maconnerie.fr)

Particuliers  
Professionnels

Neuf &  
Rénovation

44140 LA PLANCHE



Sylvain MOULET  
02 40 26 54 64

[s.moulet@imprimerie2000.fr](mailto:s.moulet@imprimerie2000.fr)

La créativité  
s'imprime ici !



ARTISANE PEINTRE  
NEUF ET RÉNOVATION

Laura ALTOBELLI

06 64 80 17 25

[laura.altobelli4@gmail.com](mailto:laura.altobelli4@gmail.com)

10 rue de Nantes,  
44140 La Planche